



**CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE LAVAL**

FORUM « PLACE AUX CITOYENS » DE LA RÉGION DE LAVAL

SYNTHÈSE DU FORUM LAVALLOIS

SEPTEMBRE 2004

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. INTRODUCTION	3
2. SITUATION FINANCIÈRE ET DÉMOGRAPHIQUE	3
2.1 Commentaires et préoccupations	3
2.2 Solutions et recommandations	4
2.3 En bref	6
3. ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOI	6
3.1 Commentaires et préoccupations	6
3.2 Solutions et recommandations	7
3.3 En bref	8
4. SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	8
4.1 Commentaires et préoccupations	9
4.2 Solutions et recommandations	9
4.3 En bref	11
5. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, ÉCONOMIQUE ET DURABLE	11
5.1 Commentaires et préoccupations	11
5.2 Solutions et recommandations	11
5.3 En bref	14
6. FAMILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	14
6.1 Commentaires et préoccupation	14
6.2 Solutions et recommandations	14
6.3 En bref	15
7. CONCLUSION	15

1. INTRODUCTION

Le 15 mai 2004 se tenait, à Laval, à l'école secondaire du Mont-de-La Salle, le forum régional « Place aux citoyens ».

Quelque 60 citoyens, 12 élus et 55 leaders de la communauté y participaient. Cet événement, premier des 19 forums en région, s'est tenu dans le plus grand respect des opinions de tous et chacun. Précisons que la CRÉ de LAVAL n'avait pu prendre connaissance du contenu, du questionnaire et des questions soumises à la consultation avant la tenue du forum.

Les participants ont pu s'exprimer verbalement ou par écrit et ce rapport se veut le reflet de leurs réflexions. Ce rapport reprend les notes des cinq rapporteurs, le contenu de 60 questionnaires et de trois mémoires. Notons qu'aucune directive gouvernementale n'avait été donnée en ce qui a trait aux mémoires. Ces derniers ont été déposés par le Conseil régional de l'environnement de Laval sur le développement durable, par l'association des citoyens de St-François sur le pont dans l'est et par le comité d'action ÉPS sur une culture de la santé.

Ce rapport reprendra les grands thèmes développés : situation financière et changements démographiques, éducation, formation et emploi, santé et services sociaux, développement régional, économique et durable et famille et développement social. Ce rapport ne pouvait être livré en tenant compte des trois catégories de participants considérant que les questionnaires étaient anonymes.

Pour chacun des thèmes, les commentaires et préoccupations, ainsi que les solutions et recommandations proposées sont relevés. Un bref résumé, à la fin de chaque bloc de discussions est également présenté; celui-ci fait état des éléments les plus fréquemment signalés.

2. SITUATION FINANCIÈRE ET DÉMOGRAPHIQUE

2.1 Commentaires et préoccupations

En ce qui a trait à la situation financière ou l'état des finances publiques, plusieurs commentaires ont été émis relativement aux paradis fiscaux, aux évasions fiscales, au travail au noir, aux déclarations d'impôt incomplètes, aux failles dans la fiscalité (déséquilibre entre le pourcentage versé par les entreprises et les particuliers); à plusieurs reprises, le déséquilibre fiscal et l'ingérence du gouvernement fédéral dans les champs de compétences provinciales ont été notés.

En ce qui concerne les changements démographiques, de nombreuses interventions avaient trait au dossier de l'immigration, celle-ci étant considérée comme l'une des façons de pallier au déclin démographique du Québec.

Parmi les problèmes cités notons : le taux de rétention des immigrants (les personnes diplômées et ne parlant pas français quittent pour l'Ontario), une préparation inadéquate dans les pays d'origine, des difficultés sur le plan de la reconnaissance professionnelle et des difficultés d'intégration, notamment sur le marché du travail, malgré la connaissance du français et une bonne qualification. Selon certains participants le bilinguisme apparaît comme essentiel à l'obtention d'un emploi.

Les changements de société, notamment au chapitre des valeurs familiales, de même que la précarité de l'emploi chez les jeunes influencent, au dire de plusieurs, le taux de natalité.

2.2 Solutions et recommandations

Les solutions et recommandations, au même titre que les commentaires et préoccupations, concerneront trois sujets : les finances publiques, l'immigration et la situation démographique.

Pour améliorer l'état des finances publiques les propositions oscillent autour de :

- Accroître les travaux auprès du gouvernement canadien sur le plan fiscal afin d'élaborer un plan d'action en matière de redressement du déséquilibre fiscal;
- Travailler au rapatriement d'une partie ou la totalité des revenus de la TPS et au rapatriement des points d'impôt;
- Assurer un meilleur contrôle des dépenses du personnel de la fonction publique;
- Établir un plan de réduction de la dette;
- Revoir les programmes fiscaux : n'attribuer des crédits d'impôts que dans les secteurs où l'innovation est nécessaire;
- Être vigilant en matière d'investissement dans les grandes entreprises multinationales (GM, PACCAR);
- Augmenter les taxes sur les produits à impacts négatifs : essence, cigarettes, « fast-food »; etc...
- Favoriser la consommation responsable;
- Éliminer les évasions fiscales;
- Envisager une stratégie de croissance économique basée sur l'innovation et sur une meilleure utilisation des savoirs et de la technologie;
- Instaurer une politique de l'innovation (les industries de la santé, l'aéronautique/aérospatiale, les NTIC) sur un horizon de 25-30 ans, couplée d'investissements importants des pouvoirs publics et privés;
- Augmenter le taux de diplomation des jeunes pour améliorer la productivité économique;
- Poursuivre et renforcer l'entreprenurship, surtout chez les jeunes;
- Favoriser l'embauche et le développement de la main-d'œuvre locale;
- Instaurer une politique de sensibilisation et de soutien à la productivité dans les entreprises, clé du succès commercial à l'international;
- Orienter l'économie vers des technologies à plus haut rendement;
- Faire confiance à la créativité des gens sur le terrain et donc faire place à la souplesse dans les programmes;

- Oeuvrer dans le cadre du développement durable, notamment au niveau des investissements gouvernementaux en fonction des impacts à long terme;
- Produire l'énergie propre (renouvelable) nationalisée qui semble présenter un immense potentiel de richesse collective.

Pour s'assurer que l'immigration représente une réelle solution au déclin démographique le gouvernement du Québec devrait :

- Créer un climat économique qui favorise la rétention des immigrants;
- S'assurer d'accueillir adéquatement les immigrants en vue d'une intégration réussie dans leur milieu de vie et en emploi;
- Mettre en place un programme d'insertion en emploi dans les entreprises en retour de crédits d'impôts par exemple;
- Régionaliser l'immigration, les régions étant des milieux propices à l'insertion, par la mise en place d'incitatifs;
- Reconnaître les diplômes des autres établissements d'éducation et des autres pays et travailler avec les établissements des pays d'origine des immigrants;
- Offrir aux immigrants la possibilité de suivre des cours d'appoint et de passer des examens plutôt que de reprendre des cours au complet;
- Passer de la gestion des barrières à la gestion des services à la clientèle et à l'accueil en matière d'immigration (assouplir les règles des corporations professionnelles);
- Tenir une commission parlementaire sur l'immigration;
- Favoriser l'accès à la francisation aux nouveaux arrivants;
- Attirer, au Québec, davantage d'étudiants étrangers de niveau postsecondaire et leur permettre d'obtenir un visa de travail.

Pour palier au déclin démographique le gouvernement du Québec pourrait :

- Élaborer une politique nataliste et familiale musclée;
- Tenir une commission parlementaire sur la natalité;
- Identifier les valeurs québécoises fondamentales;
- Prendre des mesures, non seulement pour augmenter le taux de fécondité mais aussi, pour augmenter le taux de fertilité en rendant plus accessibles les méthodes alternatives actuellement disponibles;
- Instaurer des congés parentaux avantageux, augmenter les allocations familiales et réduire le nombre d'heures hebdomadaires de travail;
- Centraliser les listes d'attente en CPE dans chaque région.

Pour diminuer l'impact du déclin démographique le gouvernement du Québec pourrait :

- Instaurer la retraite progressive assortie de conditions pour le maintien de l'expertise ;
- Encourager le principe de l' « Apprenti » pour contribuer à l'insertion en emploi des jeunes et valoriser la contribution sociale des aînés.

2.3 En bref

Dans ce premier bloc de discussion, les participants disent au gouvernement du Québec qu'il serait nécessaire de se doter de politiques en matière d'immigration, de natalité, d'innovation et de soutien à la productivité.

Les participants disent également qu'il serait requis :

- De définir le partage des revenus entre les différents paliers de gouvernement pour augmenter l'autonomie des provinces;
- D'envisager une stratégie de croissance économique basée sur l'innovation et l'augmentation de la productivité dans les entreprises;
- D'œuvrer dans le cadre du développement durable.

Enfin les participants interpellent le gouvernement du Québec afin qu'il identifie ses valeurs fondamentales et qu'il s'associe aux partenaires régionaux pour l'élaboration et la mise en œuvre de ses orientations et/ou politiques.

3. ÉDUCATION, FORMATION ET EMPLOI

Les discussions au chapitre de l'éducation, de la formation et de l'emploi peuvent être divisées en trois points : celles qui concernent les conditions de vie des jeunes, les programmes et l'organisation scolaire.

3.1 Commentaires et préoccupations

En ce qui a trait aux conditions de vie des jeunes, le suicide, le décrochage social, l'absence des parents, les dettes étudiantes et le peu de perspectives offertes aux jeunes par une société qualifiée, par les participants, de consumériste et individualiste ont été soulignés.

Concernant les programmes scolaires, celui qui a été le plus souvent relevé c'est l'éducation physique (1h /semaine au Québec, 3h/semaine en France) et comme on le verra plus loin, les habitudes de vie en général. La formation des professeurs et des orienteurs a également été questionnée.

Sur le plan de l'organisation scolaire, les aspects relevés concernent : la continuité des services, les lourdeurs administratives, la rigidité des systèmes et le transport en commun (école-emploi).

Enfin, les participants soulignent que l'Éducation doit être vue comme un investissement plutôt qu'une dépense

3.2 Solutions et recommandations

Ce point sera présenté tout comme le point précédent à partir de trois thèmes :

Pour améliorer les conditions de vie des jeunes, à l'école, il est proposé de :

- Favoriser le rêve et le défi, augmenter la motivation chez les jeunes et leur fierté à obtenir un diplôme et à prendre des responsabilités;
- Prioriser la santé des jeunes (éducation physique, saine alimentation, activités parascolaires);
- Encourager le mentorat;
- Intensifier les recherches débouchant sur des solutions pour la réussite des garçons;

Pour assurer un meilleur avenir aux jeunes à travers les programmes scolaires, il est proposé de :

- Sensibiliser les jeunes au code du travail.
- Orienter les jeunes vers des formations qui débloquent sur des emplois;
- Adapter et/ou orienter les programmes d'éducation en fonction des besoins du marché et des spécificités régionales; ces programmes doivent être modulables en fonction des métiers, être d'une durée variable et permettre des parcours alternatifs;
- Établir des liens entre le milieu scolaire et les entreprises : programme étude/entrepreneuriat, visite dans des entreprises et stages d'observations dans divers milieux de travail; instaurer la relation formation et monde du travail;
- Adapter les méthodes pédagogiques aux réalités actuelles, former des « super profs » (plus polyvalents, multifonctionnels);
- Fournir aux élèves les équipements nécessaires, notamment sur le plan technologique, pour les préparer adéquatement au marché du travail;
- Soutenir les projets d'immobilisation et allouer les fonds nécessaires pour l'entretien des bâtiments scolaires, l'environnement physique ayant un impact sur le développement des jeunes;
- Revaloriser la fonction des professeurs comme porteur des valeurs et des connaissances;
- Diversifier les voies d'accès à la qualification et augmenter l'accès à la formation continue en formation technique; revenir sur les métiers de base; réhabiliter l'image de la formation professionnelle;
- Maintenir les services complémentaires, favoriser l'enseignement général, maintenir les programmes sport/étude, musique/étude, etc. et donner des cours de formation personnelle.
- Créer des alliances interministérielles en faveur de la jeunesse;

- Favoriser la citoyenneté active des jeunes par l'engagement et l'implication dans la communauté.

Pour disposer de structures scolaires, adaptées aux besoins des élèves, des professeurs et du marché du travail, il est proposé de :

- Repenser l'organisation du travail (professeurs plus polyvalents) et revoir les lois et le code du travail;
- Donner plus d'autonomie aux maisons d'enseignement, reconnaître les initiatives novatrices et les consolider avant de développer;
- Donner plus d'autonomie, de souplesse et d'imputabilité aux commissions scolaires;
- Établir des passerelles plus fréquentes entre les ordres d'enseignement;
- Permettre des partenariats écoles publiques et privées (projets communs);
- Reconnaître les institutions scolaires comme pôle de rayonnement régional en matière de culture, de technologie, du savoir, des sciences humaines, etc;
- Ouvrir les écoles à la communauté;
- Développer un centre d'expertise et de transfert des savoirs et de la technologie qui serait un lieu de création de nouveaux savoirs opérationnels, d'intégration d'expertise régionale (secondaire, collégial et universitaire), de transfert vers les entreprises, de valorisation de l'expertise régionale qui peut créer et exporter la richesse;
- Respecter les régions et la créativité des organisations régionales;
- Réinstaurer, en région, la formule des classes à plusieurs niveaux pour éviter les fermetures d'écoles.

3.3 En bref

Le besoin de souplesse dans les programmes de formation et les structures, l'adaptation des enseignements aux besoins du marché et aux réalités actuelles, la nécessité de créer des ponts entre les entreprises et les écoles, entre les divers ordres d'enseignements et entre les divers maisons d'enseignement (publiques et privées) sont les éléments qui ressortent, de façon importante, dans le bloc éducation, formation et emploi. Les activités parascolaires, quant à elles, ont été présentées comme priorité d'action.

4. SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Ce bloc de discussions sera présenté à partir de deux thèmes, l'un en regard de la prévention et de la réduction de pression sur les services de santé et de services sociaux et l'autre en regard d'un budget particulier et distinct du reste du budget gouvernemental pour la santé.

4.1 Commentaires et préoccupations

En ce qui a trait au premier bloc de discussion, les participants se sont dits préoccupés par la difficulté de concilier l'universalité du système et son maintien face à l'irresponsabilité de certaines clientèles. La mise en place de programme de partenariat public/privé en santé, alors que la santé ne peut être considérée comme une « affaire »; le leadership en matière de prévention pour une population plus en santé; les difficultés de répondre aux besoins de services complémentaires dans les écoles : le manque de logements abordables et de transport accessible, notamment pour les personnes en perte d'autonomie.

Relativement au budget santé, les participants y voient beaucoup plus un problème de gérance que de financement.

4.2 Solutions et recommandations

Plusieurs solutions ont été proposées concernant la prévention et la gestion du système de santé.

Pour accentuer la prévention, il est proposé de :

- Développer une politique de l'alimentation;
- Agir sur les déterminants de la santé et développer des environnements facilitant la pratique de l'activité physique;
- Mettre à contribution le réseau scolaire pour sensibiliser les jeunes aux bonnes habitudes de vie;
- Promouvoir une « culture de la santé », prioritairement auprès des jeunes, en établissant une politique claire en alimentation dans les écoles, en rendant plus accessibles les infrastructures scolaires, en établissant des ententes MEQ/MSSS sur l'éducation aux bonnes habitudes de vie;
- Lancer un défi à la population pour devenir actif (ex. : campagne pour arrêter de fumer);
- Faire une campagne de sensibilisation sur plusieurs niveaux : citoyens, rôle et responsabilités des parents, etc.;
- Introduire le « bulletin de santé » et valoriser la bonne santé;
- Élaborer des priorités pour la santé autres que les urgences;
- Être plus pro-actif dans le dossier de l'étiquetage et de la traçabilité des aliments et être plus transparent sur le sujet;
- Intervenir en matière de stress dans les écoles et les industries;
- Favoriser une meilleure qualité de l'environnement par le contrôle des polluants dans l'alimentation, par l'interdiction d'application de pesticide, par les émissions de GES, etc.;
- Questionner en profondeur l'offre de services; établir des priorités et en informer la population et les dispensateurs de services afin de dégager des fonds pour la prévention (passer de l'aval à l'amont).

Pour réduire la pression sur le système de santé, il est proposé de :

- Former du personnel pour soigner les personnes à domicile;
- Revoir l'ensemble des services de premières lignes et préhospitaliers et fournir les outils nécessaires pour décider et traiter ces patients;
- Revoir les modes de fonctionnement en matière d'accréditation, de gestion, d'expertises, de matériel, de partenariat, des structures déjà en place, sans ajout de budget;
- Établir un continuum de services entre les instances qui gèrent les mêmes clientèles (scolaire, CLSC, CH) pour éviter le dédoublement de dossiers, d'intervenants, de temps;
- Utiliser plus adéquatement les technologies (télémédecine, gestion des dossiers) et les services ambulatoires;
- Favoriser l'innovation et le développement de nouvelles technologies médicales;
- Sensibiliser la population à utiliser le bon établissement de santé en fonction des problèmes qui se présentent;
- Utiliser plus adéquatement les pharmaciens, les infirmières et les ambulanciers;
- Analyser toutes les fonctions de travail du système de santé afin d'utiliser davantage ou mieux, à moindres coûts, les techniciens de la santé (ex. : technicien en réadaptation au M.A.D.) et utiliser les étudiants dans le domaine de la santé pour accompagner les professionnels;
- Confier la prise en charge de certaines problématiques à des organismes du milieu qui peuvent, grâce à leur réseau, leur philosophie d'intervention et leur façon de faire, offrir des services à meilleurs coûts (ex. : DIRA);
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées par du soutien familial, médical, social et physique;
- Établir un registre central pour connaître et diminuer la consommation de services ou remplacer la carte soleil par une carte plus intelligente;
- Intégrer davantage les médecines alternatives aux médecines traditionnelles (ex : institut de Boston);
- Actualiser la carte santé (Commission Clair);
- Reconnaître que le privé a sa place dans la santé; des expériences dans certains domaines se sont avérées intéressantes : gîte et couvert, immobilier; etc.
- Introduire un ticket modérateur ou des formules de participation volontaire à condition que les démunis n'en fassent pas les frais.

Pour améliorer le budget du système de santé :

Ici, plusieurs bémols ont été mis et les avis étaient assez partagés. Même si les participants, à plusieurs reprises, ont discuté de ticket modérateur, de petites contributions lors de

visites chez le médecin, la fixation d'un nombre de visites, ce qui ressort c'est la volonté de protéger l'universalité des services par crainte de pénaliser les plus démunis. Quant à la protection du budget de la santé, en le distinguant des autres budgets gouvernementaux, il n'est pas apparu urgent de le faire, voire, pas nécessaire de le faire.

4.3 En bref

Ce qui ressort des discussions concernant la santé, c'est la nécessité de revoir l'organisation et le continuum des services, les rôles et fonctions et de mettre le cap sur la prévention et la technologie. En résumé, les problèmes dans le domaine de la santé semblent, pour les participants, davantage liés à la gérance qu'au financement.

De façon majeure, les participants ont fait valoir la nécessité de travailler, non seulement sur les conditions de vie des jeunes, mais surtout sur leurs habitudes de vie.

5. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, ÉCONOMIQUE ET DURABLE

Au chapitre du développement régional, économique et durable les discussions sont reprises sur trois sujets : les responsabilités régionales nécessaires à son développement, la prise en charge des ressources naturelles par le palier régional et l'immigration en réponse aux besoins de main-d'œuvre et de développement économique et social de la région.

5.1 Commentaires et préoccupations

En matière de responsabilités régionales, les participants ont relevé les coûts des matériaux de base pour être compétitifs à l'international; le déficit d'investissement gouvernemental à Laval du fait de sa proximité avec Montréal; l'absence d'élus scolaires sur les instances décisionnelles.

En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles par le palier régional, plusieurs questions ont été soulevées. Pour les participants, il faut agir avec prudence en matière de régionalisation afin que le palier national ne se déleste pas de ses responsabilités.

Enfin, au sujet de l'immigration comme solution aux besoins de main-d'œuvre, il a été souligné l'importance de mettre au travail les personnes qui y sont aptes d'abord.

5.2 Solutions et recommandations

Pour réussir le développement régional et économique, il est proposé de :

- Développer les infrastructures (à Laval : routes, train, métro, pistes cyclables), pour faciliter aux entreprises l'accès à Montréal et à la couronne Nord, développer une politique du transport en commun pour contrer le GES et opter pour le développement durable;
- Accompagner les régions dans des projets économiques identifiés comme prioritaires. À Laval, la réalisation du pont dans l'est et le centre de foires ont été mentionnés par plusieurs participants. En ce qui a trait au pont dans l'Est, il serait possible d'expérimenter les concepts de partenariat public / privé et d'utilisateur / payeur (voir mémoire de l'association des citoyens de Saint-François). En ce qui concerne le centre de foires les

acteurs du secteur ont souligné l'importance que revêt ce projet dans le développement économiques de plusieurs activités de la région : développement agricole, touristique et des affaires.

- Mettre sur pied un poste de commissaire indépendant au développement durable qui relèverait du gouvernement du Québec;
- Disposer de mesures strictes antipollution;
- Modifier la fiscalité municipale des terres agricoles pour permettre la pérennité de l'activité agricole et à la relève de s'intéresser à l'acquisition d'une entreprise agricole;
- Encourager l'entrepreneursip et les PME par des ressources d'encadrement, des réseaux de contact et des ressources monétaires;
- Encourager, par des mesures monétaires, les organisations qui veulent aider les entreprises à traiter de réorganisation du travail;
- Mettre en place des mesures encourageant les entreprises à soutenir leur personnel dans les cas de « Burn out »;
- Transférer les fonds en fonction des responsabilités et adapter le financement aux besoins de la région par des ententes spécifiques;
- Créer des créneaux d'excellence : politique d'innovation, de soutien aux initiatives favorisant la productivité;
- Développer le partenariat en matière de formation des travailleurs en lien avec les besoins des entreprises locales;
- Voir en la régionalisation le meilleur outil de développement;
- Miser sur l'achat local et sur les spécialités locales;
- Assurer et maintenir le leadership des organismes de développement qui ont fait leur preuve et qui contribuent au développement économique régional;
- Favoriser une culture de la relève au service des entreprises et des coopératives;
- Élaborer un plan d'action pour le développement des entreprises d'économie sociale.

Pour mettre en valeur les ressources naturelles, il est proposé de :

- Faire l'inventaire des ressources naturelles et bâtir sur ce capital tout en favorisant une exploitation durable;
- Effectuer un contrôle rigide sur l'exportation de l'eau;
- Ne pas remettre entre les mains du privé l'administration des services publics. La gestion de l'eau doit demeurer publique et nationale pour la protéger;
- Élaborer une politique environnementale nationale;

- Protéger et augmenter les espaces verts;
- Différencier l'eau dans les secteurs hydroélectriques qui peut être décentralisé et l'eau potable qui ne peut être décentralisé;
- Favoriser l'énergie hydroélectrique et les éoliennes et bannir le chauffage au bois et les centrales au gaz (ex. le Suroît);
- Voir au développement d'énergies nouvelles avec des experts;
- Conserver les structures provinciales en terme de direction et de réglementation en : environnement, éducation, énergie propre, eau, transport (notamment le transport adapté) et aménagement urbain. Ce dernier doit se faire dans le cadre du développement durable selon des directives provinciales. Si régionalisation, l'État ne doit pas se soustraire à ses responsabilités de vérification, de contrôle et de sécurité de la population et de définition des règles;
- Envisager la mise en place d'un comité d'experts en environnement, d'une commission scientifique permanente et d'une commission du développement durable;
- Éliminer les droits acquis des pollueurs et appliquer le principe de responsabilités des individus et des corporations;
- Développer des technologies plus efficaces pour permettre la croissance du P.I.B. dans le respect du développement durable.

Pour répondre aux besoins de main-d'œuvre régionale par l'embauche d'immigrants, il est proposé de :

- Informer les immigrants, avant leur arrivée au Québec, notamment au niveau des équivalences des diplômes et reconnaître les compétences par des tests;
- Créer des infrastructures d'accueil en région (ex: logements abordables) et explorer un système de bonification fiscale en terme d'attraction;
- Faire la promotion de la région à l'extérieur du Québec;
- Faire accepter aux immigrants le fait d'aller en région, de composer avec la réalité québécoise (fait français, spécificité, culture);
- Créer une ou des entreprises « tampon » où travailleraient les nouveaux arrivants pendant un temps déterminé pour acquérir une expérience et une référence québécoise et faciliter leur insertion en emploi;
- Établir des liens entre formation, intégration professionnelle et immigration;
- Développer une concertation régionale dans l'identification des besoins de main-d'œuvre et établir une stratégie de recrutement d'immigrants; élaborer un modèle de reconnaissance des acquis de formation des immigrants en concertation avec les corporations et les ordres professionnels.

5.3 En bref

Les participants notent ici l'importance du développement des infrastructures (À Laval : route, train, métro, pistes cyclables) en terme d'accessibilité; du transfert des fonds en fonction des responsabilités; de la régionalisation comme moteur de développement.

En ce qui a trait aux ressources naturelles, un bémol est émis quant à la régionalisation si celle-ci entraîne une déresponsabilisation de l'État en matière d'établissement de règles, de contrôle et de sécurité pour la population. Un intérêt marqué pour la protection et le développement des espaces verts est noté.

Afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre par l'embauche des immigrants, plusieurs conditions, tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil, doivent être respectées.

6. FAMILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

À ce chapitre, deux questions ont été soulevées l'une concernant le soutien aux jeunes qui veulent des enfants et l'autre concernant l'implication des retraités.

6.1 Commentaires et préoccupations

Les commentaires émis sur le sujet concernent plus particulièrement les problématiques liées à la valorisation de la famille, à la conciliation travail/famille (ou famille/travail) dans un système de performance, la difficulté des familles de deux enfants et plus (tout est conçu pour une famille de quatre personnes) et un sous-développement des approches intergénérationnelles.

6.2 Solutions et recommandations

Plusieurs solutions ou recommandations ont été retenus.

Pour soutenir les jeunes qui veulent avoir des enfants, il est proposé de :

- Élaborer une politique nataliste;
- Valoriser les familles : retour aux valeurs fondamentales et cesser de valoriser la performance, la mondialisation et la compétitivité internationale;
- Rendre disponible des services de garde en milieu de travail;
- Établir des frais de garde en fonction du nombre d'enfants;
- Favoriser, en matière d'emploi pour les femmes, la conciliation famille/travail, les horaires flexibles ou la semaine de 32 heures, le retour à temps partiel après un congé de maternité, des crédits d'impôt pour bénévoles qui prennent la relève des mères au travail et à cet égard intervenir auprès des entreprises;
- Privilégier le temps de qualité avec les enfants;

- Mettre en place des mesures pour favoriser la natalité pour les femmes en âge de procréer à l'exemple de la mesure des « bébés bonis » qui a permis d'augmenter le taux de natalité de 1.4% à 1.7%.
- Rendre disponible des mesures fiscales pour les femmes qui demeurent à la maison pour élever leurs enfants : salaires, transfert partiel des argents non utilisés en garderie, subvention aux familles avec plusieurs enfants pour logement décent, crédits d'impôt sur salaire du conjoint dont l'autre reste à la maison et augmenter les revenus d'assurance-emploi pour congé de maternité;
- Rapatrier la caisse de l'assurance-emploi au Québec;
- Supporter les familles avec des problèmes de fertilité;
- Transformer le 1% en formation en un 1% pour accès en services de garde;
- Déduire les intérêts des hypothèques pour les familles de deux enfants et plus;
- Tenir compte dans la législation des travailleurs autonomes (33% au Québec);

Pour encourager l'engagement des retraités auprès des jeunes familles, il est proposé de :

- Donner des crédits d'impôt aux bénévoles qui s'impliquent auprès des jeunes familles pour favoriser leur retour sur le marché du travail;
- Bâtir un réseau de jumelage retraités/jeunes familles;
- Favoriser les approches intergénérationnelles.

6.3 En bref

Ce que l'on doit surtout retenir ici c'est le retour aux valeurs fondamentales, la mise en place de mesures fiscales pour encourager les parents qui restent à la maison pour élever leurs enfants, de services de garde en milieu de travail, l'importance de favoriser les approches intergénérationnelles et enfin, la nécessité d'élaborer une politique nataliste et familiale.

7. CONCLUSION

Tout d'abord, des remerciements très sincères doivent être adressés aux participants à ce forum « Place aux citoyens ». Chacun a su prendre sa place notamment les jeunes. Chacun est allé de ses commentaires mais surtout de ses solutions.

Le présent rapport relève, à grands traits, ce qui a été exprimé par les participants dans chacun des secteurs ou selon des thèmes particuliers proposés par le gouvernement du Québec.

Notons cependant que des commentaires ont été exprimés à l'effet que plusieurs participants auraient souhaité que le thème de la culture soit spécifiquement abordée dans le cadre de cette consultation. Soulignons que la région de Laval, dû au moratoire sur le financement de nouvelles

institutions muséales, se trouve particulièrement désavantagée au chapitre des investissements publics.

Par ailleurs, agissant plus particulièrement dans le créneau de la muséologie scientifique, elle se trouve également confrontée au fait que peu de ressources sont accordées au développement de ce domaine culturelle.

Or, la culture doit être vue, pour plusieurs, comme un outil de développement favorisant l'amélioration de la qualité de vie et agissant comme force d'attraction en matière de développement économique.

Nous espérons que cet exercice, sous l'égide du gouvernement du Québec, aura permis à celui-ci de trouver des solutions relativement aux deux grands enjeux auxquels le Québec d'aujourd'hui doit faire face.

Quant à nous, comme région, la réflexion menée dans le cadre du forum « Place aux citoyens » aura permis de réaliser, voire confirmer, que les grands concepts et les grandes orientations que nous soutenons depuis plusieurs années font réellement partie de notre façon de voir et de faire les choses : développement durable, prévention (travail en amont), partenariat intersectoriel et innovation.